

La Bicyc'lettre



18, rue Louis Lumière 44000 Nantes
tél : 02 40 94 16 09

N° 3 Janvier 1997

Nous sommes maintenant au coeur de l'hiver. Avec la pluie, le froid, circuler à bicyclette n'est pas toujours facile. Vous préférez peut-être le train ? Il est possible d'y mettre aussi votre vélo (P.4). Vous restez des inconditionnels du deux-roues mécanisé ? La rocade vous sera peut-être bientôt ouverte (P.1). En attendant, faites nous part de vos trajets préférés (P.1). Si ces itinéraires passent par les facs, vous pourrez faire une pause (P.4); si c'est par les hypermarchés, la pause est pour bientôt (P.4). Enfin si vous souhaitez faire le tour du département, patientez encore un peu (P.2-3).

Prochaine rencontre le 20 janvier. En attendant, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Le comité de rédaction

Lettre ouverte au Président du club des villes cyclables

Nantes, le 16 décembre 1996

Monsieur le Président,

Nous pensons qu'il serait intéressant, pour effectuer la promotion du vélo, que le District de l'agglomération nantaise et le club des Villes Cyclables organise, sous votre présidence, un événement marquant en faveur du vélo. C'est pourquoi nous vous proposons que le District organise, sur le modèle de ce qui existe à Montréal, un tour du périphérique nantais à bicyclette¹.

Cet événement serait à notre connaissance unique en son genre en France et en Europe et pourrait devenir à terme un grand rassemblement cycliste national, voire international. Il pourrait connaître sa première édition en septembre 1997, selon les modalités suivantes :

- Neutralisation du périphérique, dans un sens avec horaires modulés;
- Rassemblement à la Gourmerie pour un départ porte de Sautron, puis circuit dans le sens des aiguilles d'une montre;
- Arrivée également porte de Sautron, puis dispersion au château de la Gourmerie;
- Nécessité de fixer la date de la première édition rapidement, pour pouvoir y associer les clubs cyclotouristes;

- Possibilité d'organiser un tour « raccourci » du périphérique pour les cyclistes moins expérimentés (exemple : départ porte des Sorinières, arrivée porte de Sautron);

- Possibilité d'associer à l'organisation différents partenaires, tels que (par exemple) :
 - Le milieu associatif, en particulier le comité départemental du cyclotourisme pour le bénévolat,
 - Marchands de cycles et Etape Produits Services (EPS) pour le prêt et la réparation de vélos.
 - Des restaurateurs industriels ou des entreprises de l'alimentation pour la restauration des participants

Nous joignons à ce courrier une documentation concernant le tour de l'île de Montréal. Nous restons à votre disposition pour vous expliquer plus en détail notre projet, vous donner plus d'informations sur Montréal.

Nous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

¹ A Montréal, un événement similaire, « le Tour de l'île », est organisé tous les ans depuis 1985, et attire chaque année 45 000 cyclistes.

Vos 3 itinéraires préférés

Surprise! Vous bénéficiez avec ce bulletin d'un plan " Nantes à Vélo ". Ce bénéfice ne sera pas de longue durée car nous vous demandons de nous le renvoyer en y ayant au préalable reporté les 3 itinéraires que vous préférez. Ils auront droit alors à toute notre vigilance et nous les répercuterons vers les services techniques concernés.

Ces itinéraires peuvent être originaux et même être actuellement en partie interdit. Nous pensons, par exemple, à cet itinéraire que vous prenez régulièrement pour aller en centre ville et qui passe par une rue en sens interdit, bien sûr vous ne l'utilisez pas pour la plaisir de l'interdit mais parce qu'il simplifie votre trajet, ou qu'il suit une ligne de niveau beaucoup moins fatigante qu'un trajet autorisé. Peut-être suffirait-il d'y aménager un contresens cyclable pour que votre itinéraire rencontre un franc succès auprès d'autres cyclistes.

Donc merci de tracer sur le plan, le plus précisément possible, 3 itinéraires, vous pouvez y ajouter quelques commentaires, et renvoyez le ou apportez le à la réunion du 20 janvier.

Axe Route de Paris

Profitez de l'occasion pour nous donnez votre point de vue sur l'axe Route de Paris (entre le rond-point de Paris et la place Foch). Nous sommes sollicités par la TAN pour " recueillir l'avis des cyclistes quant aux éventuelles difficultés qu'ils rencontrent actuellement... " sur cet axe. Il pourra s'agir de sécurité (points noirs, sentiment général) ou de relations avec les autres utilisateurs (bus, autos, 2 roues motorisés, piétons).

La ville de Nantes s'est engagée dans un projet européen " OPIUM " avec 5 autres villes européennes. Le projet consiste, pour Nantes, à mettre en oeuvre une priorité aux feux pour les bus sur l'axe de la route de Paris. " Place au Vélo " se rend bien compte que ce projet ne concerne qu'assez peu les cyclistes et que si nous avons été sollicité c'est bien parce que la subvention européenne est subordonnée à l'impact du projet en particulier les vélos.

Néanmoins, une réponse argumentée de notre part ne pourra que favoriser la prise en compte des cyclistes dans le projet.

B.R.

Appel à réunion

Vous êtes conviés à la réunion de l'association le :

LUNDI 20 JANVIER 1997

20H30 A LA MANU SALLE B

Ordre du jour

- * Assemblée Générale annuelle
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Election du bureau
 - Montant de l'adhésion
- * Projet " tour du périphérique "
- * Stationnement commerçant : (suite)
- * Projet de sortie train + vélo
- * Présentation et discussion sur le document sur les aménagements cyclables
- * Relations villes : Nantes, StHerblain...
- * Galette des rois
- * Questions diverses

Tour de France des départements : Le Bas-Rhin maillot jaune

Le 6 juin dernier, plus de 200 participants, venus d'une cinquantaine de départements (7 personnes de Loire-Atlantique), se sont retrouvés à Strasbourg, à l'invitation du conseil général, pour échanger et débattre sur « Les aménagements cyclables à l'échelle d'un département ». Découverte de quelques voies cyclables alsaciennes, le 7 juin, au cours d'une balade à vélo très conviviale.

Ce n'est pas un hasard si cette rencontre a eu lieu dans le Bas-Rhin.

Le plan vélo du Bas-Rhin

Depuis quelques années, le Bas-Rhin mène une bataille en faveur de la bicyclette. Partant du constat que la pratique du vélo diminuait, il lance, en septembre 1992, le « plan vélo », fil conducteur du développement du cyclisme dans le département.

Les objectifs de ce plan sont :

- favoriser l'utilisation de ce mode de transport,
- développer le cyclotourisme,
- améliorer la sécurité des cyclistes.

parallèles, etc...).

Un financement particulier est mis en place avec une prise en charge totale des parcours à longue distance par le Conseil Général, un financement mixte département-commune pour les liaisons utilitaires entre localités, un financement à 100% par les communes pour tous les aménagements internes à chaque agglomération.

Enfin, un certain nombre de mesures complémentaires sont prises : budget pour l'entretien des aménagements existants,

D'autres expériences d'aménagements cyclables en France...

Louable effort pour le département voisin, le Haut-Rhin qui a réalisé 500 km de voies cyclables entre 1991 et 1995 avec la mise en place d'un jalonnement et la réalisation d'une carte (en coproduction avec l'I.G.N.). Dommage que la carte soit vendue 57 F (toutes les cartes du Bas-Rhin sont gratuites).

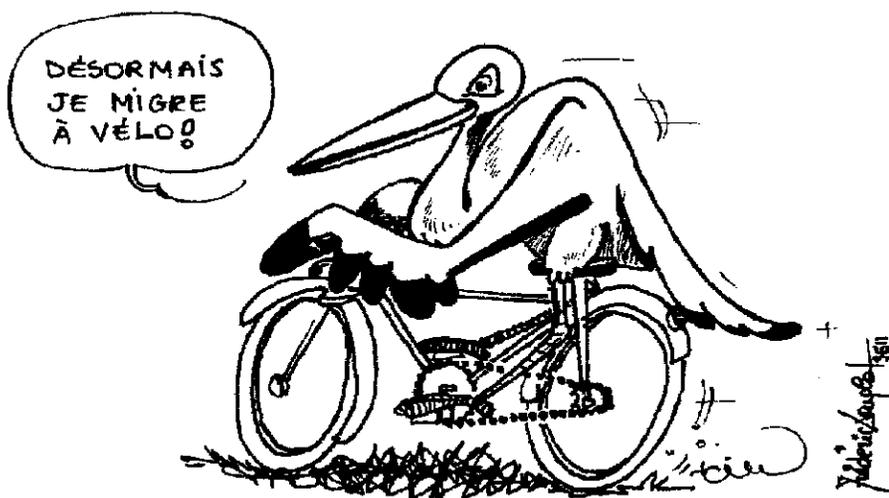
En Savoie, un jalonnement en couleur suivant les difficultés (pentes), comme pour les pistes de ski, existe sur certains trajets cyclables. Les 50 km de voies cyclables existantes devraient être progressivement étoffés par un plan cyclable plus familial.

Dans la Drôme, la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (CETE) ont réalisés une cartographie et le jalonnement d'itinéraires. Dix-huit parcours sont décrits dans un guide avec des indications touristiques, de distances, de dénivelés. Ce guide est vendu avec une carte cyclotouristique de l'I.G.N.

D'autres départements, comme les Charentes-Maritimes (Rochefort-sur-Mer) ou les Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence), mènent une réflexion, ébauchent un réseau cyclable. Les projets sont plus ou moins avancés.

Les attentes de la FFCT

La FFCT regrette en matière d'aménagements cyclables : le manque de concertation entre usagers, techniciens et décideurs, le manque de « culture cyclable » des techniciens de la route en France, la trop timide intégration des cycles par les décideurs départementaux. Le concept qui



On élabore donc un réseau cyclable qui prend en compte les besoins des utilisateurs et qui relie tous les pôles du département. Il utilise au maximum les routes et chemins à faible trafic (chemins de halage, anciennes voies ferrées, chemins ruraux ou forestiers, petites routes départementales qui ont un attrait touristique indéniable). Sur les routes au trafic important, on aménage des équipements en site propre (pistes ou bandes cyclables, cheminements latéraux

réservations d'espaces dans les P.O.S. pour les futures réalisations, gros effort de communication auprès du public.

Ce « plan-vélo » donne de bons résultats car il est cohérent, la volonté politique de le créer était forte, le partenariat entre le département, les communes et les associations est étroit. Depuis la mise en place du « plan vélo », 230 km de voies cyclables ont été réalisés. Ils ont un vif succès.

devrait primer est « le partage de la rue et de la route ». Enfin parmi d'autres mesures, la F.F.C.T. prône « les véloroutes », sortes d'autoroutes cyclables qui traverseraient la France de part en part.

Ce qu'il faut retenir de ces deux jours

- En dehors d'une poignée de départements qui ont un projet de réseau cyclable, c'est le désert dans le reste du pays. Le Bas-Rhin étant hors concours !

- La mise en place d'un réseau départemental suppose :

- Une **forte volonté politique** pour que le vélo ait une place réelle dans les différents modes de transport.

- Une **réflexion à long terme**, menée par une équipe pluridisciplinaire (élus départementaux et communaux, techniciens de la voirie, associations), avec une concertation étroite entre les partenaires.

- Un **budget structuré**, suffisant, suivi sur plusieurs années.

- Des **techniciens compétents et cyclistes**, pour mener à terme les projets.

- Deux thèmes importants sont revenus régulièrement dans les débats :

- La **sécurité**, avec plusieurs idées : adaptation du code de la route aux bicyclettes, utilisation par le cycliste d'accessoires de sécurité (écarteur de danger, pneus rétro-réfléchissants, casque...), campagnes de prévention auprès des jeunes, réseaux cyclables nettoyés et entretenus...

- La **communication**, qui fait cruellement défaut actuellement. Là encore des propositions : jalonnement des réseaux, articles de presse et campagnes publicitaires en faveur du vélo, journées découvertes type « Cyclades », sensibilisation des entreprises, des parents, formation des jeunes dans les écoles...

Où en sommes-nous en Loire-Atlantique ?

Lors de la conclusion de ces journées

alsaciennes, M. Hoefell, président du conseil général du Bas-Rhin, souhaitait que cette manifestation soit reconduite. Si nos conseillers généraux se décident à agir, un jour peut-être, notre département pourra animer ce type de rencontre...

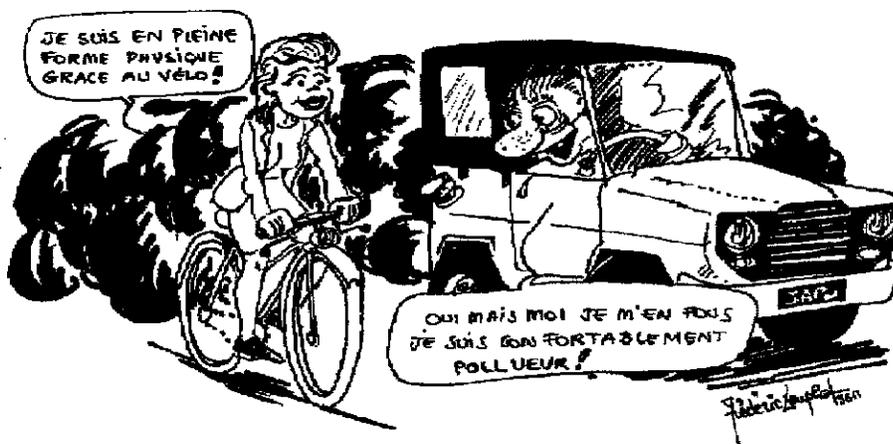
Il serait agréable de pouvoir suivre l'ancienne voie ferrée de Nantes à Rennes, en passant par la Chapelle-sur-Erdre, Treillères, Notre-Dame des Landes, Blain, pour arriver à l'orée de la forêt du Gâvre ou bien encore de longer l'Erdre puis le canal de Nantes à Brest, sur le chemin de hâlage, jusqu'à Redon, par exemple...

Si, depuis plusieurs années, certaines villes du département font des efforts, la politique cyclable départementale reste

embryonnaire. Le seul endroit où le conseil général apparaisse (en tant que partenaire) est le livre « Balade à vélo en Loire-Atlantique » (éditions Ouest-France, 65F). Aucun élu du département n'était présent à Strasbourg en juin. « Place au Vélo » a déjà effectué plusieurs démarches auprès du Conseil Général pour que la Loire-Atlantique devienne un département cyclable.

Dernière minute : Il semblerait que le Conseil Général se réveille puisque lors de la présentation du budget, nos élus ont décidé de promouvoir une politique d'utilisation de la bicyclette. Des études vont être réalisées. Elles doivent aboutir sur des actions en faveur du vélo. Nous en prenons note.

J.-F.D.



LE MATCH AUTO / VÉLO

Critères jugés	AUTO		VELO
Pollution	grande	-	nulle
Bruit	important (1)	-	nul
Danger pour les autres	important	-	faible
Consommation d'énergie fossile	importante	-	nulle
Espace occupé	important	-	faible (2)
Convivialité	faible	-	importante
Coût privé	important	-	faible
Ponctualité	mauvaise	-	excellente
Stress	grand	-	faible
Effort physique	nul (3)	-	bénéfique (4)
Sécurité	bonne	+	mauvaise
Confort	grand	+	mauvais
Bilan positif		2	11

(1) Dans un rayon de 300 m

(2) 1/3 à 1/10ème de l'espace pris par une automobile

(3) avec les risques de la sédentarité

(4) 0,1 kilocalorie/kg/minute à la vitesse de 15 km/heure

D'après J-M LORENTZ. Président de la commission environnement du Conseil général du Bas-Rhin. Juin 1996.

LES ETUDIANTS NE VEULENT PAS PERDRE LEURS CADRES

Samedi 4 novembre 1995, vingt quatre personnes participèrent à une balade à vélo de reconnaissance des aménagements cyclables vers et dans trois facultés, à l'appel de « Place au Vélo » et d' « Écologie-44 » (« Chiche ! 44 » maintenant). On en profite pour observer les possibilités d'amarrage des vélos.

À la faculté des sciences et techniques, on trouve une cinquantaine de

« râteliers » minables où l'on attache une roue. Et le cadre ? Il est posé sur les roues ! Plusieurs étudiants cyclistes plus vigilants préfèrent amarrer leur bicyclette à un panneau où à une rambarde. On les comprend. À la faculté des lettres, c'est la même chose. En droit, idem avec un immense parc de stationnement à voitures et des râteliers cachés !

En juin 1996, la municipalité de Nantes a fait construire seize arceaux bleus

de stationnement pour vélos à trente mètres de l'entrée de la fac de droit. Ils étaient opérationnels à la rentrée 1996.

Si vous passez par là, vous constaterez que ces arceaux sont très appréciés des étudiants cyclistes. Avant, c'était un calvaire pour attacher le cadre si on arrivait un peu tard. C'est un bon début. Que la municipalité continue sur cette voie, il est encore temps d'augmenter le nombre d'arceaux.

U. M.

HYPER VÉLO

Vous faites parfois vos courses dans les supermarchés, ces usines à consommer entourées d'immenses parkings plein de voitures ? Avez-vous remarqué combien il est difficile, sinon impossible, de trouver un équipement adéquat pour y attacher en sécurité votre monture ?

Nous avons adressé à environ 70 grandes surfaces de l'agglomération nantaise un courrier présentant ce problème et indiquant que nous serions prêts à rencontrer les responsables de ces magasins pour leur expliquer nos solutions pour l'aménagement de stationnements surs.

Seules quelques réponses nous sont parvenues : Centre commercial BEAULIEU, DÉCATHLON, HORIZON VERT, ÉCOMARCHÉ (près du pont de la Tortière). Mais toutes ces prises de contact ont été faites avec des projets en vue, nous espérons que leur réalisation aura des effets d'entraînement auprès des autres commerçants.

Début juillet j'avais écrit sur les feuilles de réclamation de l'un de ces Hypers-Supers, la gêne de ne pas trouver quoi que ce soit pour accrocher mon vélo en sûreté devant ce magasin. Il me promettait une réponse dans les quarante-huit heures, je l'attends toujours... Et depuis, ont été installés des râteliers « tords-boyaux », justement ce que nous ne voulons plus voir...

Nous vous invitons à utiliser cette possibilité d'expression ou, plus simplement à questionner les commerçants sur ces problèmes et à nous informer du résultat.

C.P.

Ont participé à ce bulletin :

Yvon Bodin, Jean-François Daudin, Ugo de Maubeuge, Marc Peroy, Christian Perroteau, Bernard Renou

TRANSPORT GRATUIT EN TRAIN

Un Progrès

Savez-vous que depuis juin 96 vous disposez de fiches horaires indiquant très explicitement les trains (seulement les TER) acceptant le transport gratuit de vélos¹. C'est un premier succès de « Place au Vélo ». JP Bazin président de la commission des infrastructures du conseil régional, sollicité par nous, a su se montrer efficace. Certes nous aurions préféré que le logo « vélo » soit intégré aux trains proposant le transport des vélos dans les horaires généraux plutôt qu'un encart particulier, mais l'essentiel est fait.

Des points noirs

Il reste que l' « InterLoire » Nantes-Orléans est interdit aux vélos, alors qu'il a une vocation évidente de tourisme de Loire et que celui-ci se fait de façon non négligeable en vélo.

Espérons que les deux conseils régionaux du Centre et des Pays de Loire unis dans le projet « La Loire à Vélo » (cf. La Bicyc'Lettre n° 2) sauront imposer leur volonté à la SNCF.

Il reste surtout l'interdiction des T.G.V. et de la plupart des trains grandes lignes. Mais là, seul un rapport de force national pourra faire bouger la SNCF. Pierre Virlogeux de l'association « VELO » 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (05 61 11 87 09) est très actif sur ce sujet. Il souhaite que

nous montions un dossier analogue à celui qu'ils ont monté sur Midi Pyrénées (contactez Place au Vélo) il précise que sur tout train (T.G.V. compris) on peut obtenir une dérogation exceptionnelle². Plus nous utiliserons cette possibilité, plus la SNCF se rendra compte de la demande des cyclistes.

Une balade

Pour notre part, nous organisons un voyage d'initiation au transport vélo dans les TER le dimanche 6 Avril 97 (retenez la date!) il pourrait s'agir de partir, le matin, en train de Nantes jusqu'à Challans puis d'une balade vélo forêt et mer (avec pique-nique) jusqu'à St Gilles et retour en fin d'après midi. Nous donnerons plus de précision dans la prochaine Bicyc'Lettre.

B.R.

¹ Les usagers peuvent acheminer gratuitement leur vélo comme bagage à main en assurant eux-mêmes le chargement et le déchargement dans le fourgon à bagages, en fonction de la place disponible.

² Ecrire à SNCF, Direction GLZ Grandes Lignes, à l'attention de Mme Frenette, 10 Place de Budapest, 75009 Paris (01 53 25 77 66). Il faut préciser les gares de départ et d'arrivée, le jour de l'aller et du retour et repérer dans les fiches horaires le ou les trains que vous souhaitez prendre.

LA BICYC'LETTRE SUR INTERNET

Nous rappelons que vous pouvez consulter votre magazine préféré sur : http://sunsite.auc.dk/sound_transport/
Nous remercions pour cela les Cybernautes Jean-Paul BARDOU et Serge LAMPROUX.

Bulletin d'adhésion

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Membre individuel :30 F

Association :200 F

Date

Signature

Place au vélo : 18, rue Louis Lumière

44000 Nantes tél : 02 40 94 16 09